



DIRECTION DES ACHATS  
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**ADMIS SERVICES**  
**Services Administratifs**  
**Domaine de la Métairie Dubraud**  
**33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE**

**A l'attention de M. Roberto MONTSERRAT**  
**Président**

GA/SD

Lille, le **31 JAN. 2014**

**Objet :** Acceptation de l'adhésion à la Charte ADMIS SERVICES comme équivalence APSAD pour toutes soumissions aux appels d'offres de la Région relatifs à la « pose et maintenance des extincteurs ».

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 24 janvier dernier concernant l'acceptation de l'adhésion à la Charte ADMIS SERVICES.

Après avoir sollicité notre Service juridique qui a lui-même posé la question à notre assureur, je vous confirme que l'ADMIS peut concourir à nos appels d'offres en la matière.

Nous acceptons l'adhésion à la charte ADMIS comme équivalence APSAD.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Gérald ARBELTIER**  
**Directeur**